

La deuxième édition des Rencontres Droit et Religion aura pour thème de réflexion le rôle du juge dans l'élaboration et la transformation du droit appliqué au fait religieux.

L'acte religieux, qu'il soit individuel ou collectif, traverse le champ social et les tribunaux sont, de longue date, saisis de litiges portant sur les manifestations des croyances religieuses. Récemment, les affaires liées au port du burkini, à l'installation de crèches de Noël, au port du voile dans l'entreprise ont sollicité diversement les juges français, les juges européens de la Cour de Strasbourg ou de la Cour de Luxembourg, mettant en lumière l'extension de ce contentieux à l'ensemble des branches du droit. Nombreux ont été, par ailleurs, les avis rendus par les Autorités indépendantes non juridictionnelles, éclairant la notion de laïcité et contribuant à fixer son périmètre d'application.

Les litiges récents les plus médiatisés ont montré à quel point la fonction judiciaire peut s'exercer dans un contexte sociétal tendu. Dans quelle mesure les tribunaux peuvent-ils demeurer à l'écart des débats et dissensions relatifs à la laïcité, qu'il s'agisse de maintenir la distance nécessaire à la sérénité de la prise de décision ou, à l'inverse, de ne pas s'éloigner de la perception sociale – et médiatique – de ces sujets ? Laïcité, lorsqu'elle s'impose, est un principe fort qui guide le travail du juge, mais dont la mise en œuvre est délicate et complexe. Comment concilier la nécessaire intervention du juge dans le domaine des convictions religieuses et de leur expression avec l'obligation de neutralité ?

Entrée libre, inscription obligatoire.

Contact : [anne.fritsch-reymann@unistra.fr](mailto:anne.fritsch-reymann@unistra.fr)

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats  
N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Pour se rendre au Collège doctoral européen  
46 boulevard de la Victoire  
67000 Strasbourg

Depuis la gare de Strasbourg

- En tramway direct, en 20 minutes : Prendre la ligne "C" jusqu'à l'arrêt "Observatoire". En descendant du tramway, vous trouverez le Collège doctoral européen à droite de la station-essence.
- En bus en 30 minutes : la ligne "2a" vous emmène de la gare jusqu'au rond-point de l'Esplanade. Traverser ensuite le campus pour trouver le Collège doctoral européen.

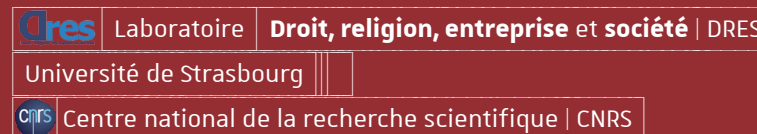
## 2<sup>èmes</sup> Rencontres Droit et Religion



# Le juge régulateur du fait religieux ou juger sans préjugé

Vendredi 23 juin 2017

Strasbourg - Collège doctoral européen - Amphithéâtre



avec le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice



# Le juge régulateur du fait religieux ou juger sans préjugé

## 9h00 - Ouverture des rencontres

Mathieu SCHNEIDER, Vice-président Culture, sciences en société de l'Université de Strasbourg et Vincente FORTIER, Directrice de l'UMR Droit, Religion, Entreprise et Société (DRES)

## Session 1. Le juge français et le fait religieux - 9h15-10h45

### Le juge administratif régulateur de la laïcité

Alain CHRISTNACHT, Conseiller d'État honoraire, Membre de l'Observatoire de la laïcité

Discutantes : Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ, Professeure à l'Université Paris Ouest Nanterre et Anne FORNEROD, Chargée de recherche HDR au CNRS, UMR DRES

### Le juge judiciaire et l'expression des convictions religieuses

Laurence PECAUT-RIVOLIER, Magistrat, Inspectrice générale de la justice

Discutants : Philippe AUVERGNON, Directeur de recherche au CNRS, Université de Bordeaux et Mélanie SCHMITT, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg, UMR DRES

Pause

## Session 2. Le juge européen et la liberté de religion - 11h15-12h45

### La Cour européenne des droits de l'homme

Françoise TULKENS, Ancienne juge et vice-présidente de la CourEDH, Membre associée de l'Académie royale de Belgique

### La Cour de justice de l'Union européenne

Jean-Claude BONICHOT, Juge à la CJUE

Discutants : Gérard GONZALEZ, Professeur à l'Université de Montpellier et Françoise CURTIT, Ingénieure de recherche au CNRS, UMR DRES

Déjeuner

## Session 3. La position des autorités non juridictionnelles - 14h15-16h15

### La Commission nationale consultative des droits de l'homme

Christine LAZERGES, Présidente de la CNCDH

### L'Observatoire de la laïcité

Jean-Louis BIANCO, Président de l'Observatoire de la laïcité

### Le Défenseur des droits

Intervenant à confirmer

Discutants : Vincent VALENTIN, Professeur à Sciences Po Rennes et Mathilde PHILIP-GAY, Maître de conférences HDR à l'Université Jean Moulin Lyon 3, UMR DRES

## 16h15 - Rapport de synthèse

Xavier DELGRANGE, Premier auditeur chef de section au Conseil d'État belge, Maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles